

L'eau et ses débordements, encore et toujours !



Février 2018, encore une année où l'eau nous impose sa loi. Les deux étangs n'en forment plus qu'un et notre chalet est envahi. A peine l'inondation se résorbe-t-elle, que l'armée de bénévoles infatigables sort ses armes (balais, lance d'arrosage...).

Le dépôt de vase laissé par le retrait des eaux doit être retiré le plus vite possible afin de redonner à notre verdure, couleurs, éclat et propreté.

Mais les bras volontaires et infatigables des bénévoles effaceront ces dégâts.



Décrochage des surfaces extérieures et intérieures, réfection et réparation des dégâts causés aux installations et aux toitures. Et plein de petits travaux discrets. Sur le toboggan, c'est pour le nettoyage et non pour le divertissement.